

## Nouvelle organisation, nouveaux services, Université de l'Anap : en 2022, l'Anap change !

Le 14/01/2022

### Communiqué de presse

**L'Agence nationale d'appui à la performance des établissements de santé et médico-sociaux (Anap) a présenté jeudi 13 janvier ses premières orientations pour 2022 à l'occasion de sa cérémonie des vœux digitale. Ces axes seront au cœur du prochain contrat d'objectif et de performance (COP) de l'Anap en cours de discussions avec l'Etat. L'agence se renouvelle et s'affiche avec un nouveau logo.**

*« Crise sanitaire, urgence écologique, attractivité et organisation du travail... Depuis 2009, les enjeux de la performance en santé ont considérablement évolué. L'Anap évoluera pour accompagner ces transformations qui s'inscriront au cœur de son futur COP. Mais d'ores et déjà, l'Anap change avec et pour vous »* annonce Dominique Maigne, président du Conseil d'Administration de l'Anap.

Le Contrat d'Objectifs et de Performance de l'Anap, actuellement en cours de discussion avec les pouvoirs publics, traduira cette ambition renouvelée.

*« La priorisation des actions de l'Anap sur des leviers de performances positifs, est aujourd'hui nécessaire pour répondre aux défis que rencontre le système. Miser sur la performance existante dans de nombreuses structures et la valoriser, pousser encore et toujours des leviers connus mais insuffisamment généralisés et promouvoir des nouvelles pistes non encore explorées sont autant de chemins que l'Anap empruntera en 2022 et dans les années qui viennent »* affirme Stéphane Pardoux, directeur général de l'Anap.

### Une Anap experte

*« L'Anap n'est jamais aussi efficace que lorsqu'elle est opérationnelle, simple, lisible et experte. C'est en se fondant sur ces quatre éléments que j'ai souhaité faire évoluer l'organisation de l'Anap »* affirme Stéphane Pardoux.

Pour renforcer son expertise, l'agence impulse une politique ambitieuse de recrutement de professionnels et spécialistes sur tous les métiers de la performance hospitalière et médico-sociale et fait évoluer son organisation interne.

Six nouveaux pôles d'expertises métier sont créés en son sein de :

- **Le pôle performance économique, ingénierie financière, usages de l'IA et de la data**, dirigé par Tim Brienen
- **Le pôle performance des usages numériques**, également dirigé par Tim Brienen
- **Le pôle performance des ressources humaines**, dirigé par Emeline Flinois
- **Le pôle performance des investissements, logistique et développement durable** également dirigé par Emeline Flinois
- **Le pôle performance des prises en charge** sous la direction de Mona Krichen

- **Le pôle performance des parcours sanitaires et médico-sociaux**, également dirigé par Mona Krichen.

[Lien vers le nouvel organigramme de l'Anap.](#)

Face à un monde qui évolue rapidement, de façon parfois brutale, l'expertise est indispensable pour éclairer les choix et donner de la lisibilité aux professionnels. C'est une mission que poursuivra également l'agence en renforçant ce rôle d'éclairer et d'inspiration en s'associant régulièrement avec des partenaires reconnus sur des thématiques précises.

## Soutien des programmes nationaux de transformation du système de santé

En 2022, et pour répondre aux attentes des pouvoirs publics, l'Anap se mobilise largement pour améliorer la performance globale du système de santé à travers l'accompagnement de plusieurs programmes nationaux :

**Feuille de route HAD** : outils et bonnes pratiques d'HAD en cancérologie et en gériatrie, animation des communautés de pratiques d'établissements HAD et des référents ARS, diffusion des pratiques remarquables. L'Anap entend également de façon globale, accompagner la réflexion sur les enjeux du domicile comme nouvelle promesse de parcours qualitatif et économe ;

**SEGUR - Développement durable** : un axe fort de la performance, l'Anap poursuit son engagement et animera le réseau de Conseillers en Transition Ecologique en Santé. Elle déploiera des outils et bonnes pratiques relatifs à la mesure 14 du SEGUR (valorisation déchets notamment DASRI et plastiques), la lutte contre le gaspillage alimentaire, et contribuera à la feuille de route "achats durables" ;

**Transformation de l'offre médico-sociale** : outils et bonnes pratiques pour développer les plateformes de services coordonnés et accompagner les coopérations et regroupements ;

**Réforme du financement Psy et SSR** : création et diffusion d'outils opérationnels, animation de communautés de pratiques pour les référents des Agences Régionales de Santé et accompagnement des établissements les plus impactés par les réformes.

**Hôpitaux de proximité** : parution du guide pour amorcer une démarche de labellisation des hôpitaux de proximité, appuis terrain à la démarche de labellisation et à la structuration territoriale d'une offre de proximité ;

**Soins critiques** : publications sur l'organisation des filières de soins critiques et les parcours de prises en charge des patients, poursuite des travaux sur les soins critiques pédiatriques, appuis terrain sur la structuration des filières de soins critiques ;

**Psychiatrie et santé mentale** : publications sur l'organisation des parcours en psychiatrie périnatale, poursuite des travaux sur l'accès précoce à l'expertise psychiatrique, l'organisation des séjours, la prise en charge des urgences, les soins sans consentement ;

**Immobilier** : contribution aux côtés du Conseil scientifique de l'investissement en santé (CSIS) aux enjeux immobiliers de l'investissement pour le secteur sanitaire ; poursuite des travaux en partenariat avec le Laboratoire des Solutions de Demain et la CNSA sur le dimensionnement des futurs EHPAD, outils et bonnes pratiques à destination des professionnels dans le cadre des différents plans d'aide à l'investissement, animation de la communauté de pratiques "référents investissements en ARS" ;

**Programme PHARE - Logistique** : mise en œuvre de la seconde phase d'accompagnement des GHT à la mise en œuvre d'une plateforme logistique centralisée, outils et bonnes pratiques à destination des professionnels dans le cadre du programme PHARE ;

**Ressources Humaines** : à la demande de la DGOS, l'Anap proposera des outils et bonnes pratiques relatifs à la gestion du temps de travail, la négociation collective et l'engagement collectif ;

**Numérique** : accompagnement des établissements sanitaires et médico-sociaux dans leur révolution digitale, mise en place de "MonEspaceSanté", messagerie sécurisée de santé, déploiement de l'identifiant national de santé.

## [Nos ressources](#)

### **Le renforcement des Appuis terrain**

« *Les professionnels ont besoin d'être soutenus de manière directe, d'échanger avec des experts, de partager avec des collègues. L'Anap va renforcer son accompagnement opérationnel des établissements* » poursuit Stéphane Pardoux.

L'Anap accentue le déploiement et la diversification des appuis terrain : sessions d'accompagnement sur mesure et gratuites pour les équipes hospitalières et désormais médico-sociales.

De nouvelles thématiques seront proposées aux professionnels dans les prochains mois : développement durable, télésanté, hôpitaux de proximité, télétravail... en complément de la dizaine de sessions actuellement existantes. Pour les établissements qui le souhaitent, des appuis individuels pourront également être mobilisés.

## [Les appuis terrains](#)

### **De nouveaux services et formats de publications**

« *Les professionnels de santé ont un temps limité à consacrer à nos informations : il faut optimiser ce temps, faire en sorte que nos publics trouvent le plus rapidement possible l'information qui leur est utile* » confirme Stéphane Pardoux.

Un changement qui passe par de nouveaux formats de publications : plus synthétiques, plus visuels, et plus experts. Cela passe également par la création en 2022 d'une nouvelle plateforme web qui regroupera les différents sites et outils de l'Anap et offrira une expérience plus ergonomique aux professionnels.

Dans cette optique, l'agence proposera aussi un espace de partage et de découverte d'initiatives de terrain répliquables au sein des établissements : « [L'Anap aime et partage](#) »

De nouveaux formats de publication verront également le jour pour décrypter des enjeux de société qui ont nécessairement un impact sur le système de santé.

### **Université de l'Anap 2022 : un débat sur la performance sanitaire et médico-sociale**

La réflexion autour de la performance doit aujourd'hui être élargie aux intellectuels, sociologues, économistes, « *treize ans après la création de l'agence, il nous revient de questionner collectivement les enjeux de performance globale du système de santé* » conclue Stéphane Pardoux. L'Université de l'Anap 2022 aura lieu cette année à Paris le 30 juin. Ce sera l'occasion d'un débat ouvert, croisant les regards de professionnels, d'experts, d'universitaires et penseurs, sur la performance de notre système de santé aujourd'hui et demain.

### **Biographie et photo directeurs de pôles d'expertises métiers**

[Biographies et photos téléchargeables ici.](#)

---

#### **Contact Presse :**

**Anap** Lamiel Denisse - Tél. : 06 26 83 62 25 – [lamiel.denisse@anap.fr](mailto:lamiel.denisse@anap.fr)